

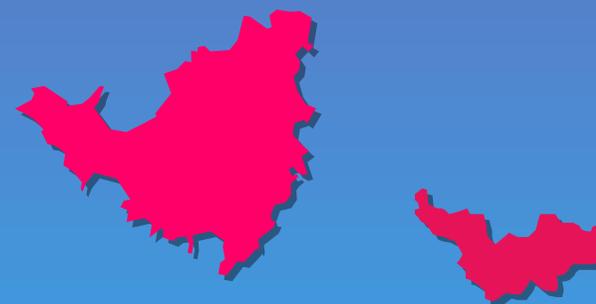
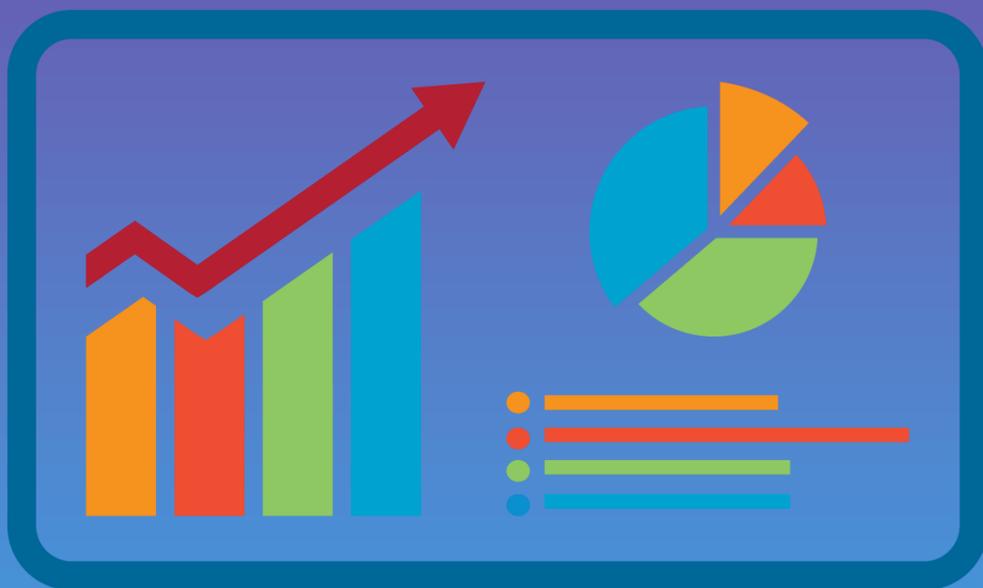


RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'éducation nationale
de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

TABLEAU DE BORD Saint-Barthélemy Saint-Martin 2020-2021



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Avant-propos

Si les établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin font bien partie de la région académique Guadeloupe et si la politique éducative qui y est menée s'inscrit bien dans le projet académique qui est lui-même la déclinaison de la politique nationale, il n'en reste pas moins que les spécificités de ces deux îles, singulièrement celles de Saint-Martin, nous obligent à avoir un regard particulier pour mieux appréhender une réalité scolaire complexe et contrastée.

C'est ainsi qu'est née l'idée de créer **un tableau de bord** qui nous permettrait de mieux évaluer le chemin parcouru et celui restant à parcourir pour accéder aux objectifs de performance qui sont ceux de toute politique éducative en termes de résultats scolaires.

Il s'agit également de poser un regard objectif et professionnel, en évitant tout a priori et en rompant avec quelques idées reçues bien ancrées dès lors que l'on aborde la question de l'Éducation nationale à Saint-Martin comme à Saint-Barthélemy.

Les indicateurs que nous avons retenus pour ce tableau de bord sont tous référencés et comparés aux indicateurs de l'ensemble de l'académie et du territoire national. Il s'agit bien d'une sélection d'indicateurs qui nous paraissent pertinents et nous permettent, en mettant en exergue nos forces et nos faiblesses, de mieux cibler notre action. En ce sens, ce tableau de bord est un outil précieux pour la mise en œuvre du projet académique et de sa déclinaison sur nos deux îles.

Ce tableau de bord est forcément évolutif mais les équipes des écoles, des collèges et des lycées de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin peuvent d'ores et déjà l'exploiter en établissant des comparaisons avec leurs propres indicateurs.

Nous espérons que ce tableau de bord sera bien compris et utilisé comme un outil à la disposition des acteurs de terrain en charge de la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse au service des élèves de nos deux territoires.

Michel SANZ

Vice-recteur, chef du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Quelques éléments de contexte

A Saint-Martin

- ✓ Le plus petit territoire au monde – d’une superficie de 86 km² – séparé par une frontière internationale.
- ✓ La langue vernaculaire y est l’anglais.
- ✓ Le PIB par habitant à Saint-Martin est un des moins élevés de France (moitié moindre de la moyenne nationale) et 75% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.
- ✓ En novembre 2019, le taux de chômage à Saint-Martin est de 35,2% et jusqu’à 70% dans certains quartiers (*Mayotte : 35%, Seine-Saint-Denis : 10,8%*).
- ✓ 55% des jeunes Saint-Martinois ont été détectés en difficulté sévère de lecture lors de la journée défense citoyenne, c’est cinq fois plus que la moyenne nationale.
- ✓ Dans un des trois collèges de Saint-Martin, à peine 4% des élèves utilisent le français dans leur famille là où 62% utilisent l’anglais, 16% l’espagnol et 19% le créole haïtien (enquête collège de Quartier d’Orléans, novembre 2019).
- ✓ Trois-quarts des élèves de CP ne parlent pas le français en dehors de la classe (enquête équipe de circonscription 1^{er} degré, début 2019).
- ✓ Près d’1 élève sur 6 de MS, GS, CP, CE1 et CE2 suit une scolarité en classe bilingue.
- ✓ Plus de 80% des écoliers du secteur public sont en éducation prioritaire.
- ✓ Près de 43% des élèves REP+ de l’académie de Guadeloupe sont scolarisés à Saint-Martin.
- ✓ Plus de 85% des classes de CP et de CE1 de Saint-Martin sont dédoublées.
- ✓ 11,7% des enseignants du 1^{er} degré public et 22,6% des enseignants du 2nd degré public sont non titulaires.
- ✓ Près de 14% des élèves sont scolarisés dans des établissements privés hors contrat.

A Saint-Barthélemy

- ✓ La superficie est de 24 km².
- ✓ Saint-Barthélemy est en très grande majorité un territoire francophone.
- ✓ Le PIB par habitant à Saint-Barthélemy est 20% plus élevé que le PIB moyen national et représente plus du double du PIB moyen des départements d’Outre-mer.
- ✓ En novembre 2019, le taux de chômage à Saint-Barthélemy est de 4,2%. A titre de comparaison, il est de 23% en Guadeloupe et 35,2% à Saint-Martin.
- ✓ 43% des élèves du secteur public de MS, GS, CP, CE1 et CE2 suit une scolarité en classe bilingue.
- ✓ Plus d’1 collégien sur 4 suit une scolarité en classe bilingue.
- ✓ 52,4% des élèves du 1^{er} degré sont scolarisés dans le secteur privé sous contrat.
- ✓ 41,7% des enseignants du 1^{er} degré public et 35,7% des enseignants du 2nd degré sont non titulaires.
- ✓ Les deux tiers des collégiens après la 3^{ème} poursuivent leurs études hors de l’académie de Guadeloupe.

Sommaire

I. Les établissements scolaires	5
II. Les effectifs	8
1. Les constats de rentrée 2020	8
2. L'évolution des effectifs depuis la rentrée 2010	11
3. L'évolution des effectifs des classes bilingues	14
III. L'éducation prioritaire	16
1. La carte de l'éducation prioritaire.....	16
2. La part de l'éducation prioritaire	17
3. Le dispositif GS, CP et CE1 dédoublés en REP+ et REP	17
IV. Les élèves	18
1. L'origine sociale des élèves.....	18
2. Les élèves boursiers	19
3. Les retards à l'entrée en sixième	20
4. Le devenir des élèves à l'issue des classes de 3ème et de 2nde GT	21
5. La scolarisation des élèves en situation de handicap	23
6. Les élèves allophones nouvellement arrivés - EANA	25
V. La performance des élèves	26
1. Les évaluations nationales CP - septembre 2020	26
2. Les évaluations nationales CE1 - septembre 2020.....	28
3. Les tests de positionnement 6 ^{ème} – septembre 2020	30
4. L'évolution des écarts de réussite aux évaluations nationales du CP à la sixième	32
5. Les résultats au DNB	40
6. Les résultats au baccalauréat.....	42
7. Les résultats au CAP	44

VI. Les personnels	45
1. Les effectifs.....	45
2. La part des personnels titulaires et non titulaires	46
3. L'ancienneté dans l'établissement	47

Annexes

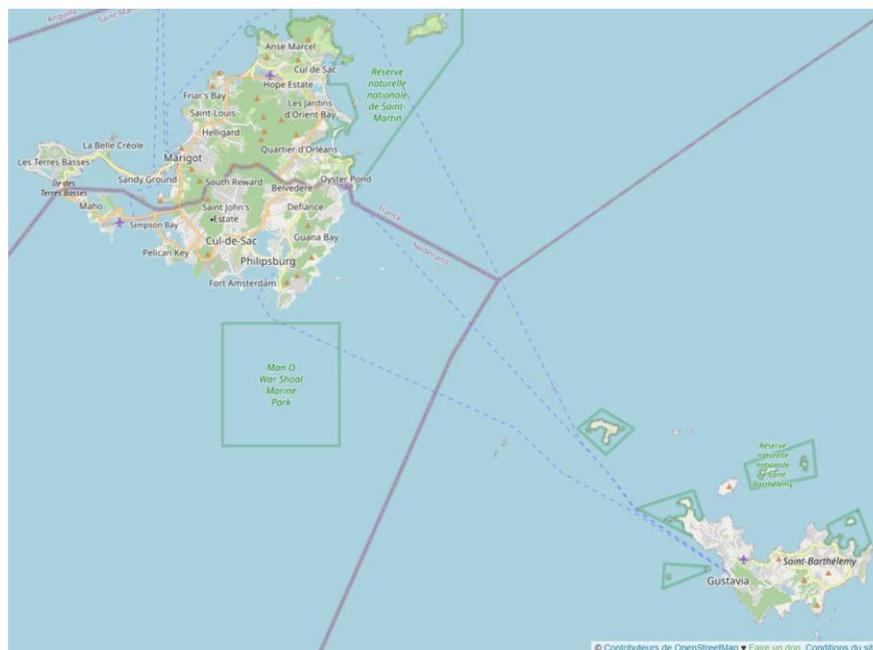
Tableau général des effectifs au 30 septembre 2020
Baccalauréat : taux de réussite par filière 2018-2019-2020
CAP : taux de réussite par secteur de 2015 à 2019

I. Les établissements scolaires

Les Iles du Nord

23 établissements scolaires dans les Îles du Nord, dont 19 à Saint-Martin et 4 à Saint-Barthélemy.

	Premier degré		Second degré		
	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	
Total Iles du Nord	15	2	6	0	23
Saint-Martin	14	0	5	0	19
Saint-Barthélemy	1	2	1	0	4

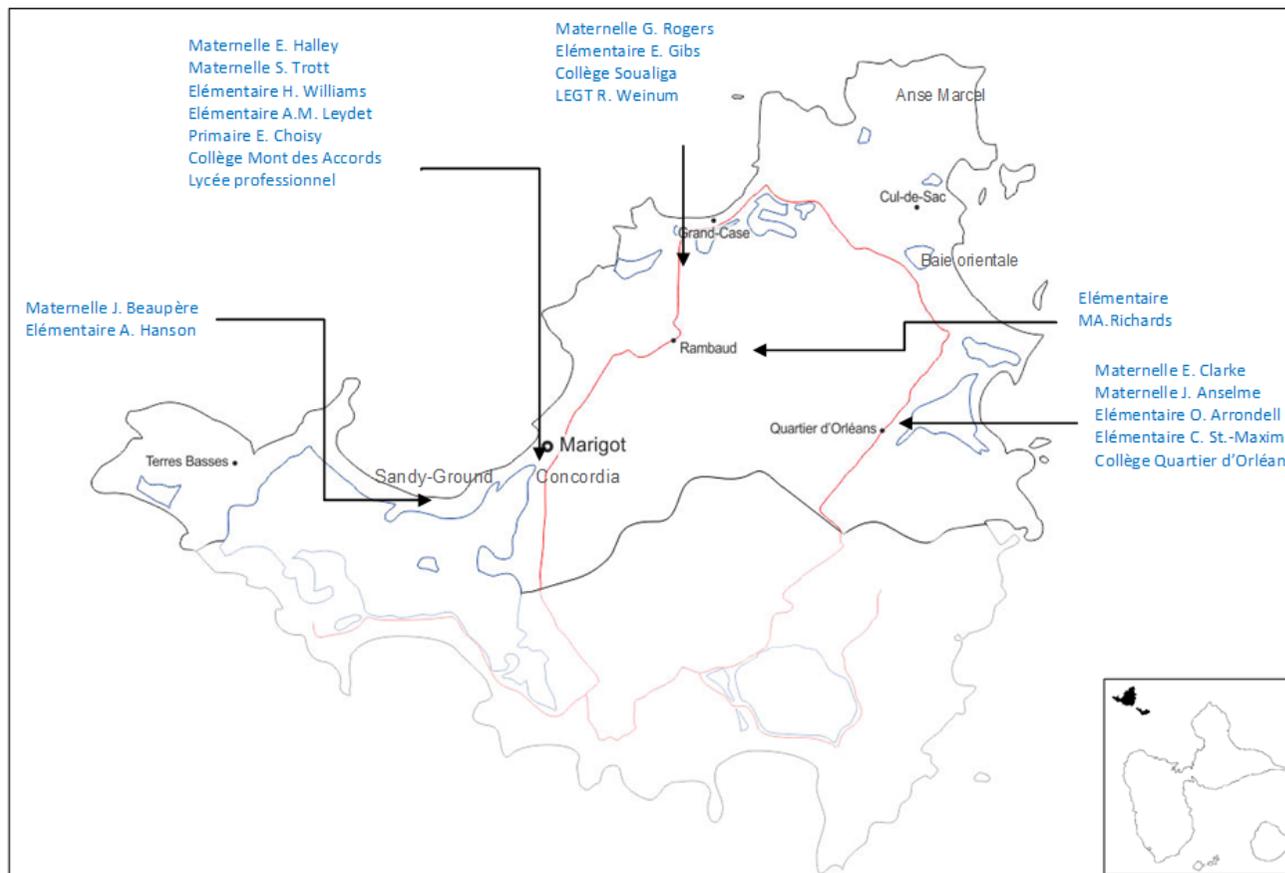


Saint-Martin

19 établissements scolaires publics

Saint-Martin

Premier degré			Second degré		
Maternelle	Elémentaire	Primaire	Collège	Lycée général et technologique	Lycée professionnel
6	7	1	3	1	1
14			5		
19					



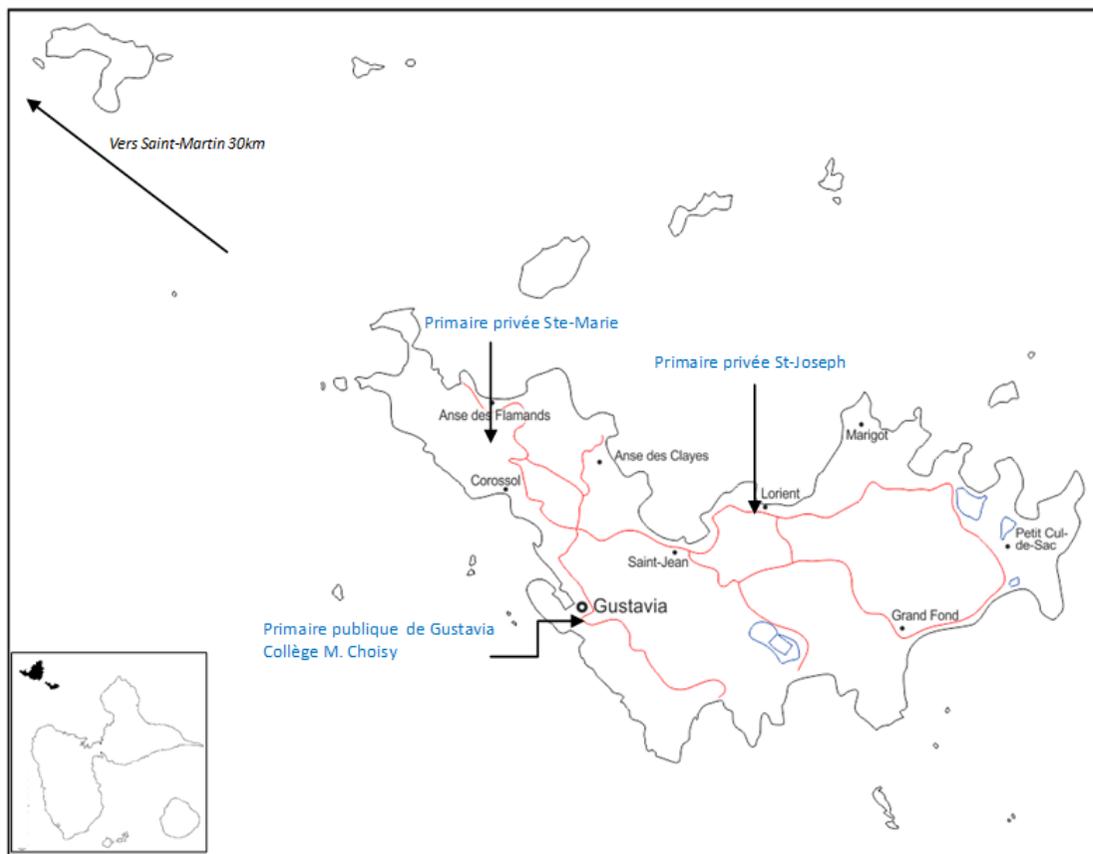
Source : SENIDN 2020

Saint-Barthélemy

4 établissements scolaires publics et privés sous-contrat

Saint-Barthélemy	Premier degré		Second degré	4
	Primaire Public	Primaire Privé sous contrat	Collège Public	
	1	2	1	
	3		1	

Le collège accueille en son sein une classe de 2nde générale et technologique. Il est également l'établissement support de la section d'apprentissage de Saint-Barthélemy (SAPSBH).



Source : SENIDN 2020

II. Les effectifs

1. Les constats de rentrée 2020

Les Îles du Nord

8 503 élèves scolarisés dans les Îles du Nord : 4436 élèves dans le premier degré et 4067 élèves dans le second degré.

	Premier degré		Second degré		
	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	
Total Îles du Nord		4436		4067	8503
	3994	442	4067	0	
Saint-Martin	3593	0	3678	0	7271
Saint-Barthélemy	401	442	389	0	1232

Par ailleurs, à **Saint-Martin**, il n'y a pas d'établissements privés sous-contrat mais **on compte 15 établissements privés hors-contrat**.

En 2020-2021, les établissements privés hors-contrat scolarisent près de 14% de la population scolaire ce qui constitue une réelle spécificité. À titre de comparaison, le taux national s'élève à 0,6% et le taux académique à 2,8%.

Effectifs scolaires du public et du privé hors-contrat à Saint-Martin à la rentrée 2020

	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée	Totaux
Effectifs du privé hors-contrat	301	439	311	76	1127
Effectifs du public	1 249	2 344	1926	1470	6989
<i>Proportion d'élèves scolarisés dans le privé hors-contrat</i>	19,4%	15,8%	13,9%	4,9%	13,9%

Champ : Saint-Martin secteurs public et privé hors-contrat

Source : SENIDN rentrée 2020/DEPP-RERS 2021

Saint-Martin

7271 élèves

	Premier degré		Second degré		
	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée général et technologique	Lycée professionnel
Saint-Martin	1249	2344	1926	907	845
	3593		3678		

A **Saint-Martin** on compte **7271 élèves** qui se répartissent ainsi :

Dans le 1^{er} degré : **3593 élèves***

Soit une **baisse de 3,6%** par rapport au nombre d'élèves présents à la rentrée 2019.

Dans le 2nd degré : **3603 élèves et 75 étudiants en BTS***

➤ Dans les collèges : 1926 élèves

➤ Dans les lycées : 1677 élèves

Soit une **hausse de 2,7%** par rapport au nombre d'élèves présents à la rentrée 2019.

Etablissements scolaires de Saint-Martin	Nb élèves	Nb de classes ou divisions	Moyenne/classe ou division
Maternelles	1249	61	20,5
<i>Maternelles REP+</i>	309	17	18,2
<i>Maternelles REP</i>	761	36	21,1
<i>Maternelles hors EP</i>	179	8	22,4
Elémentaires	1657	75	22,1
<i>Elémentaires REP+ (hors CP et CE1 dédoublés)</i>	340	17	20
<i>Elémentaires REP (hors CP et CE1 dédoublés)</i>	836	37	22,6
<i>Elémentaires hors EP</i>	448	22	20,4
Collèges	1836	77	23,8
<i>Collège REP+ (hors SEGPA)</i>	448	21	21,3
<i>Collège REP (hors SEGPA)</i>	833	34	24,5
<i>Collèges hors EP</i>	555	22	25,2

*Constats au 30 septembre 2020

Saint-Barthélemy

1232 élèves

Saint-Barthélemy	Premier degré		Second degré
	Maternelle	Elémentaire	
	320	523	
	843		389

A **Saint-Barthélemy** on compte **1232 élèves** qui se répartissent ainsi :

Dans le 1^{er} degré public : 401 élèves

Soit une **baisse de 4,5%** par rapport au nombre d'élèves présents à la rentrée 2019.

Dans le 1^{er} degré privé : 442 élèves

Soit une **baisse de 0,9%** par rapport au nombre d'élèves présents à la rentrée 2019.

Dans le 2nd degré : 389 élèves

- Dans le collège : 335 élèves
- En classe de 2nde GT : 18 élèves
- En CAP et bac pro : 36 élèves

Soit une **baisse de 0,8%** par rapport au nombre d'élèves présents à la rentrée 2019.

*Constats au 30 septembre 2020

Etablissements scolaires de Saint-Barthélemy	Nb élèves	Nb de classes ou divisions	Moyenne/classe ou division
Maternelle publique	154	7,5	20,5
Elémentaire publique	247	11,5	21,5
Primaires privées	442	17	26
Collège public	353	15	23,5

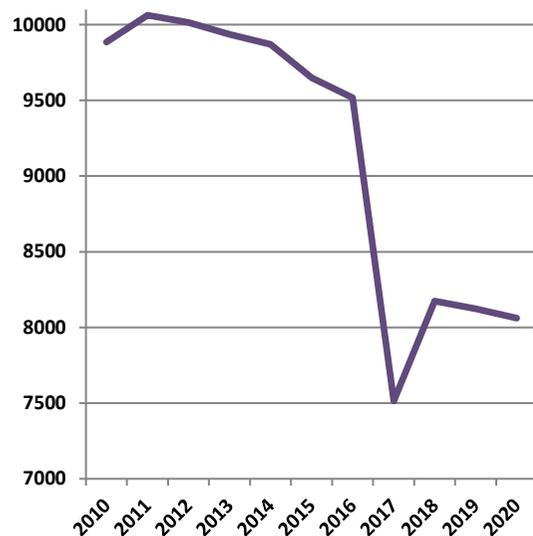
2. L'évolution des effectifs depuis la rentrée 2010

Dans les Îles du Nord

En 10 ans, les Îles du Nord ont perdu 18,5% de leurs effectifs scolaires :

- à la rentrée 2010, on comptait 9885 élèves ;
- à la rentrée 2020, on ne compte plus que 8061 élèves.

Evolution des effectifs scolaires dans les Îles du Nord de 2010 à 2020



Si les effectifs scolaires des îles du Nord ont dépassé la barre des 10000 élèves deux années consécutives, à partir de 2013 s'est amorcée une baisse régulière des effectifs d'environ 1 à 2% par an. Suite au passage de l'ouragan Irma, l'année 2017 a vu les effectifs scolaires chuter de plus de 20% en une année.

A la rentrée 2020, les effectifs s'établissent à 8061 élèves soit une hausse de 7,3% par rapport à la rentrée 2017.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
9885	10062	10015	9935	9869	9649	9518	7514	8173	8122	8061

Champ : secteur public

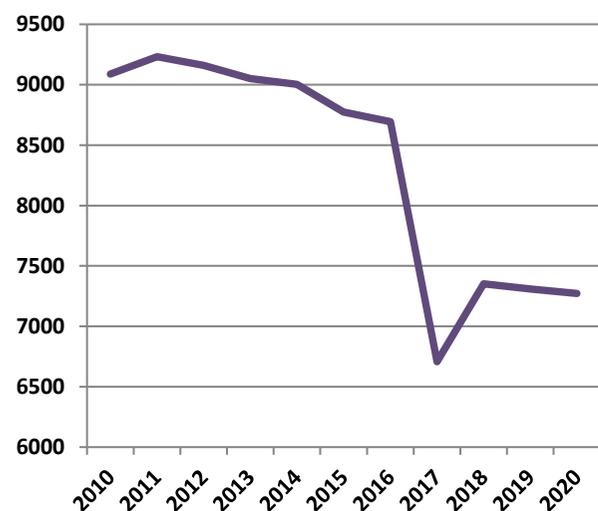
Source : SENIDN

À Saint-Martin

En 10 ans, **Saint-Martin**, a perdu 20% de ses effectifs scolaires :

- à la rentrée 2010, on comptait 9088 élèves ;
- à la rentrée 2020, on ne compte plus que 7271 élèves.

Evolution des effectifs scolaires à Saint-Martin de 2010 à 2020



Après une baisse régulière moyenne des effectifs entre 2011 et 2016 d'environ 1,2% par année, **le cyclone Irma de septembre 2017 a eu pour conséquence une chute de ces effectifs avec 1986 élèves de moins par rapport à la rentrée 2016 soit une baisse de 22,8% en 1 an.**

A la rentrée 2020, les effectifs s'établissent à 7271 élèves soit une hausse de 8,4% par rapport à la rentrée 2017.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
9088	9232	9160	9052	9003	8775	8693	6707	7351	7310	7271

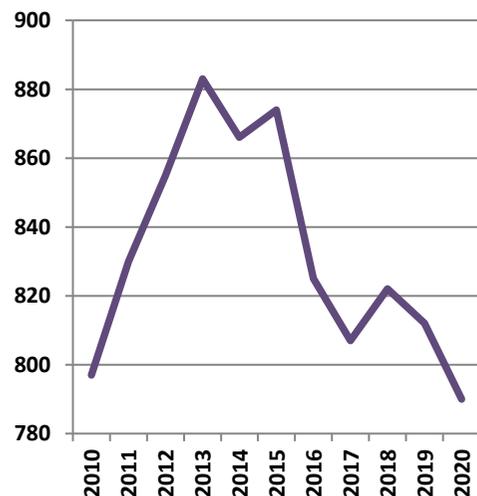
Champ : secteur public
Source : SENIDN

À Saint-Barthélemy

A Saint-Barthélemy, après une hausse régulière des effectifs dans le secteur public entre 2010 et 2013, l'île a vu sa population scolaire décroître pour atteindre à la rentrée 2020 son niveau de 2010 c'est-à-dire environ 800 élèves.

Evolution des effectifs scolaires à Saint-Barthélemy de 2010 à 2020

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
797	830	855	883	866	874	825	807	822	812	790

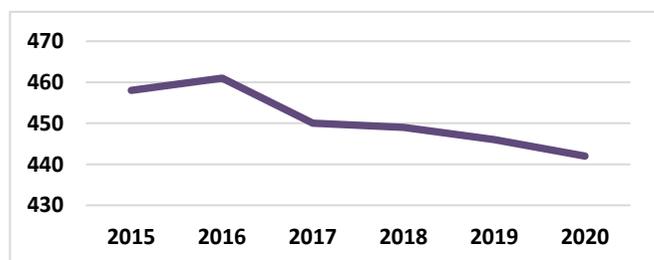


Champ : secteur public
Source : SENIDN

Le secteur privé sous-contrat connaît également une baisse des effectifs depuis 2016 (-4,1%) avec 19 élèves en moins.

Evolution des effectifs scolaires du secteur privé sous contrat à Saint-Barthélemy

2015	2016	2017	2018	2019	2020
458	461	450	449	446	442



Champ : secteur privé
Source : SENIDN

3. L'évolution des effectifs des classes bilingues

L'enseignement bilingue a débuté à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin à la rentrée 2016 avec 6 classes de moyenne section pour 135 élèves et 2 classes de 6^{ème} pour 40 élèves soit un total de 175 élèves.

A la rentrée 2020, on compte dans le 1er degré 25 classes de la moyenne section au CE2 scolarisant 468 élèves et dans le 2nd degré 8 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} scolarisant 189 collégiens. Au total, ce sont donc 657 élèves scolarisés en classes bilingues dans les Iles du Nord.

Premier degré

Evolution des effectifs du 1^{er} degré en classes bilingues depuis 2016

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Niveau	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs
Saint-Martin	MS	86	MS	85	MS	74	MS	85	MS	73
			GS	68	GS	78	GS	75	GS	72
			CP		CP	74	CP	69	CP	70
			CE1		CE1		CE1	69	CE1	69
			CE2		CE2		CE2		CE2	73
			153		226		298		357	
Saint-Barthélemy	MS	49	MS	0	MS	26	MS	25	MS	21
			GS	50	GS	25	GS	25	GS	23
			CP		CP	34	CP	29	CP	22
			CE1		CE1		CE1	25	CE1	20
			CE2		CE2		CE2		CE2	25
			50		85		104		111	
Iles du Nord	MS	135	MS	85	MS	100	MS	110	MS	94
			GS		GS	103	GS	100	GS	95
			CP		CP		CP	98	CP	92
			CE1		CE1	108	CE1	94	CE1	89
			CE2		CE2		CE2		CE2	98
			203		311		402		468	

Source : SENIDN au 11-10-2020

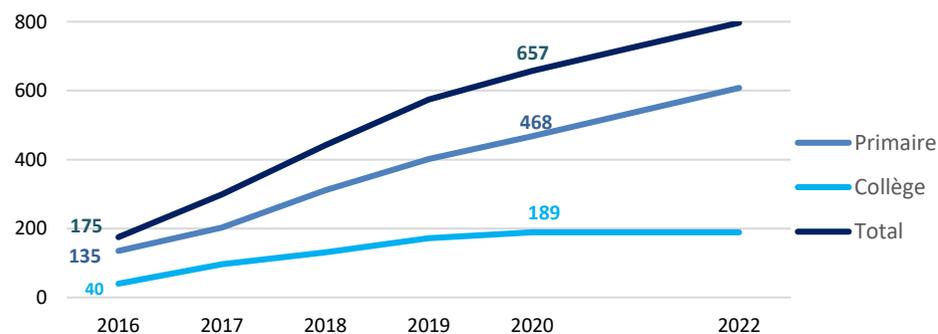
Second degré

Evolution des effectifs du 2nd degré en classes bilingues depuis 2016

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Niveau	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs	Niveaux	Effectifs
Collège de Quartier d'Orléans Saint-Martin	6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	26	6 ^{ème}	21	6 ^{ème}	15	6 ^{ème}	21
			5 ^{ème}	24	5 ^{ème}	19	5 ^{ème}	25	5 ^{ème}	23
			4 ^{ème}		4 ^{ème}	18	4 ^{ème}	21	4 ^{ème}	24
			3 ^{ème}		3 ^{ème}		3 ^{ème}	19	3 ^{ème}	24
			50		58		80		92	
Collège Mireille Choisy Saint-Barthélemy	6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	26	6 ^{ème}	26	6 ^{ème}	25	6 ^{ème}	26
			5 ^{ème}	20	5 ^{ème}	26	5 ^{ème}	25	5 ^{ème}	26
			4 ^{ème}		4 ^{ème}	21	4 ^{ème}	24	4 ^{ème}	26
			3 ^{ème}		3 ^{ème}		3 ^{ème}	18	3 ^{ème}	19
			46		73		92		97	
Iles du Nord	6 ^{ème}	40	6 ^{ème}	52	6 ^{ème}	47	6 ^{ème}	40	6 ^{ème}	47
			5 ^{ème}	44	5 ^{ème}	45	5 ^{ème}	50	5 ^{ème}	49
			4 ^{ème}		4 ^{ème}	39	4 ^{ème}	45	4 ^{ème}	50
			3 ^{ème}		3 ^{ème}		3 ^{ème}	37	3 ^{ème}	43
			96		131		172		189	

Source : SENIDN au 11-10-2020

Perspectives rentrée 2022



A la rentrée 2022, les classes bilingues couvriront tous les niveaux du 1^{er} degré de la moyenne section au CM2 et devraient concerner environ 610 élèves soit près d'1 élève sur 5 scolarisé dans le secteur public.

L'effectif total 1^{er} et 2nd degrés devrait alors avoisiner les **800 élèves**.

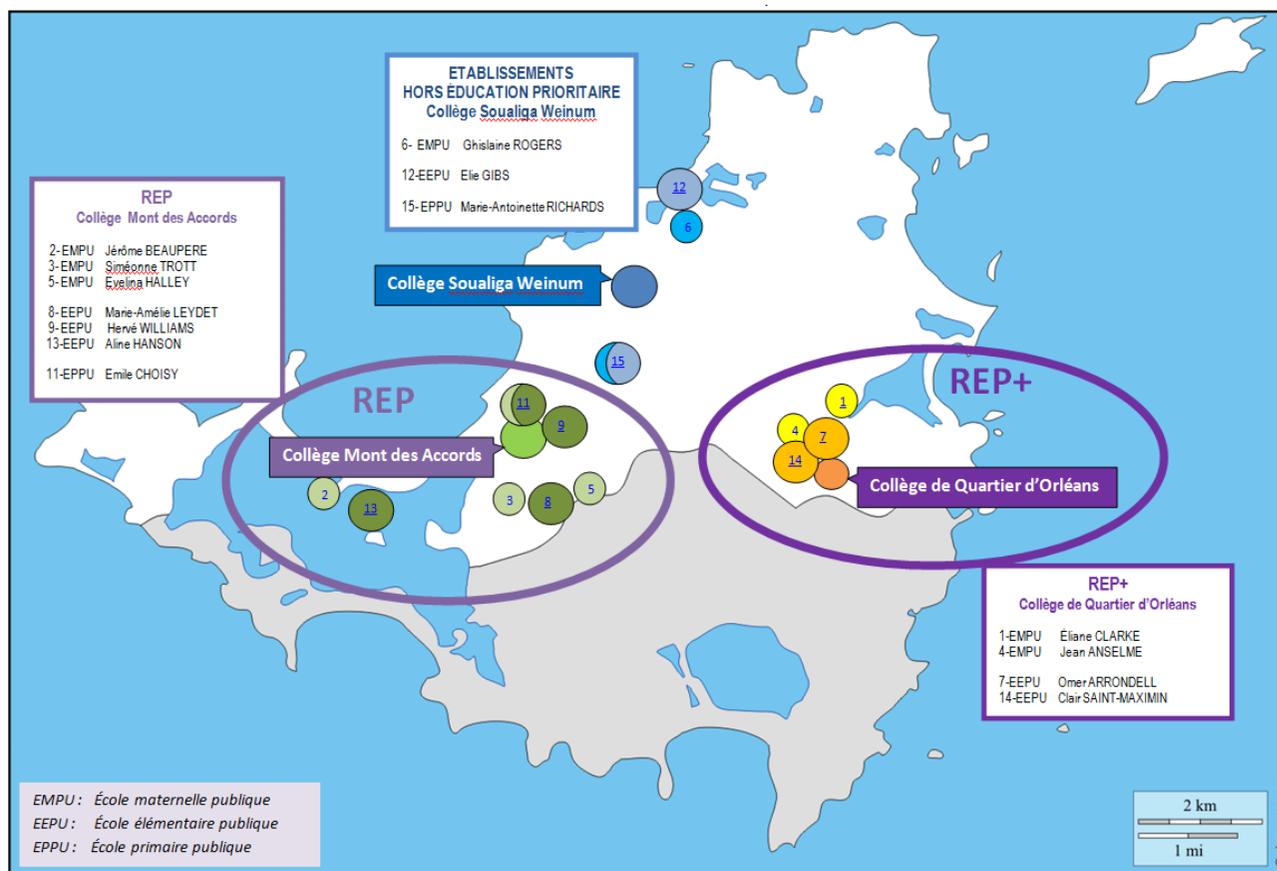
Source : SENIDN au 11-10-2020

III. L'éducation prioritaire

1. La carte de l'éducation prioritaire

A cette rentrée 2020, on compte à **Saint-Martin** deux réseaux d'éducation prioritaire :

- ➔ 1 collège en REP+ et 4 écoles (2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires).
- ➔ 1 collège en REP et 7 écoles (3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires et 1 école primaire).



2. La part de l'éducation prioritaire

A Saint-Martin, plus de 8 écoliers sur 10 et plus de 7 collégiens sur 10 sont scolarisés en éducation prioritaire.

Les écoles de Saint-Martin scolarisent à la rentrée 2020 41,8% des élèves en REP+ de l'académie et 24,1% des élèves en REP de l'académie.

Les collèges de Saint-Martin scolarisent à la rentrée 2020 45% des collégiens en REP+ de l'académie et 17,2% des collégiens en REP de l'académie.

		Proportion d'élèves en éducation prioritaire dans le secteur public			
		Rentrée 2020			
		Saint-Martin	Académie	DROM	France + DROM
1er degré	REP	58,6%	23,0%	28,6%	12,3%
	REP+	24,0%	5,5%	38,6%	8,0%
	Education prioritaire	82,6%	28,5%	67,2%	20,3%
2nd degré Collèges	REP	46,8%	23,7%	29,2%	14,3%
	REP+	24,4%	4,6%	36,1%	7,3%
	Education prioritaire	71,2%	28,3%	65,3%	21,6%

Sources : SENIDN pour Saint-Martin-DEPP RRS 2021 pour académie et France

3. Le dispositif GS, CP et CE1 dédoublés en REP+ et REP

A la rentrée 2020, les écoles publiques de Saint-Martin totalisent 30 classes de CP :

- 26 sur ces 30 classes, sont situées en éducation prioritaire et sont dédoublées, soit 86,7%.
- Parmi ces 26 classes de CP dédoublées, 4 fonctionnent en co-enseignement, soit 15,4%.

Les écoles publiques de Saint-Martin totalisent 32 classes de CE1 :

- 27 sur ces 32 classes, sont situées en éducation prioritaire et sont dédoublées, soit 84,4%.
- Parmi ces 27 classes de CE1 dédoublées, 5 fonctionnent en co-enseignement, soit 18,5%.

Les écoles publiques de Saint-Martin totalisent 20 classes de GS :

- 5 sur ces 20 classes, sont situées en REP+ et sont dédoublées (15 élèves maximum), soit 25 %.

A noter : Afin de préserver les montées de cohortes, les classes bilingues de CP et de CE1, toutes situées en éducation prioritaire, ont des effectifs plus élevés que les autres classes de CP et CE1 mais bénéficient d'un trinôme d'enseignants (un enseignant en anglais, un enseignant en français et un enseignant supplémentaire) ce qui permet d'avoir une moyenne de 12 élèves par enseignant.

IV. Les élèves

1. L'origine sociale des élèves

Distribution par Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) regroupées des collégiens- Rentrée 2020

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Non renseignée
Saint-Martin	5,7%	5,2%	33,8%	46,7%	8,6%
Saint-Barthélemy	21,2%	6,8%	44,5%	24,9%	2,5%
IDN	8,1%	5,4%	35,4%	43,3%	7,7%
Académie	13,5%	9,0%	28,6%	34,9%	14,0%
DROM	9,4%	7,3%	23,5%	59,8%	0%
France	20,0%	12,1%	27,3%	40,7%	0,0%

Champ : secteur public

Sources : indicateurs APAE pour IDN et académie/DEPP RERS 2021 rentrée 2020 pour DROM et France

A **Saint-Martin**, l'indice de position sociale des familles ayant un enfant entré en classe de 6^{ème} en 2020 est inférieur de près de 12 points à l'indice moyen de l'académie et de plus de 28 points à celui du national.

A **Saint-Barthélemy**, l'indice de position sociale des familles est supérieur de plus de 25 points à celui académique et de plus de 9 points à celui du national.

A **Saint-Martin**, la quasi-moitié des collégiens est issue de catégories socioprofessionnelles défavorisées et moins de 11% sont issus de catégories très favorisées ou favorisées soit 2 fois moins qu'au niveau académique et 3 fois moins qu'au niveau national.

A **Saint-Barthélemy**, un quart des collégiens est issu de catégories socioprofessionnelles défavorisées et 28 % sont issus de catégories socioprofessionnelles très favorisées ou favorisées contre 32,1% à l'échelle nationale.

Indice de position sociale- Entrants 6^{ème} rentrée 2020

Saint-Martin	75,6
Saint-Barthélemy	113
Iles du Nord	82,1
Académie	87,2
France*	103,7

Sources : APAE R 2020/* DEPP R 2018

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l'indice de position sociale. Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève. Les valeurs de l'IPS sont comprises entre 38 et 179.

2. Les élèves boursiers

Taux d'élèves boursiers en collèges publics à la rentrée 2020

	R 2017		R 2018		R 2019		R 2020	
	Boursiers	Boursiers à l'éch. 3						
Saint-Martin	25,4	14,2	51,6	29,4	56,8	35,6	54,8	35,1
Saint-Barthélemy	5,4	2,2	4,3	1,8	3,6	0,6	3	0,6
Iles du Nord	22,4	12,5	45,1	25,6	49,3	30,7	47,2	30
Iles du Nord EP	25,2	14,1	57,6	33,6	60,9	40	59,1	38,9
Iles du Nord HEP	17,6	9,6	28	14,9	32,5	17,2	28,8	16,3
Académie	46,8	27,8	46,4	28,1	47,4	28,5	nc	nc
France	29,6	9,9	29,4	9,9	29,8	9,9	25,2	7,9

Champ: secteurs public + privé

Source: indicateurs APAE au 01-03-2021

A **Saint-Martin**, 54,8% des collégiens sont boursiers à la rentrée 2020 et parmi eux 35,1% le sont à l'échelon 3. Ces taux sont plus élevés en éducation prioritaire et notamment en REP+ avec près de trois quarts de collégiens boursiers.

A **Saint-Barthélemy**, seuls 3% des collégiens sont boursiers dont 0,6% à l'échelon 3.

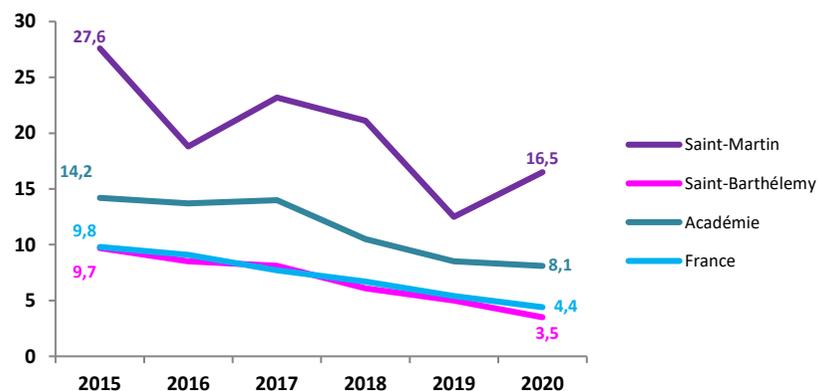
3. Les retards à l'entrée en sixième

Evolution du taux de retard à l'entrée en 6^{ème} depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Saint-Martin	27,6	18,8	23,2	21,1	12,5	16,5
Saint-Barthélemy	9,7	8,5	8,1	6,1	5	3,5
Iles du Nord	24,5	17,4	20,7	18,8	11,1	14,3
Iles du Nord EP	32,1	19,4	22	19,6	13,5	14
Iles du Nord HEP	15,8	14,3	18,6	17,5	7,6	14,8
Académie	14,2	13,7	14	10,5	8,5	8,1
Académie EP	19,2	17,4	17,3	13,2	8,7	nc
France EP	17,4	15,8	13,5	11,8	9,6	7,8
France	9,8	9,1	7,7	6,7	5,4	4,4

A **Saint-Martin**, le taux d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins une année de retard est de 16,5% à la rentrée 2020 soit une baisse de 40% sur ces 6 dernières années. On note cependant une remontée de ce taux de 4 points entre la rentrée 2019 et la rentrée 2020. A titre de comparaison, ce taux est de 4,4% à l'échelle nationale et de 8,1% à l'échelle académique à la rentrée 2020.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux est de 3,5% à la rentrée 2020 soit une baisse de 64% sur cette même période.

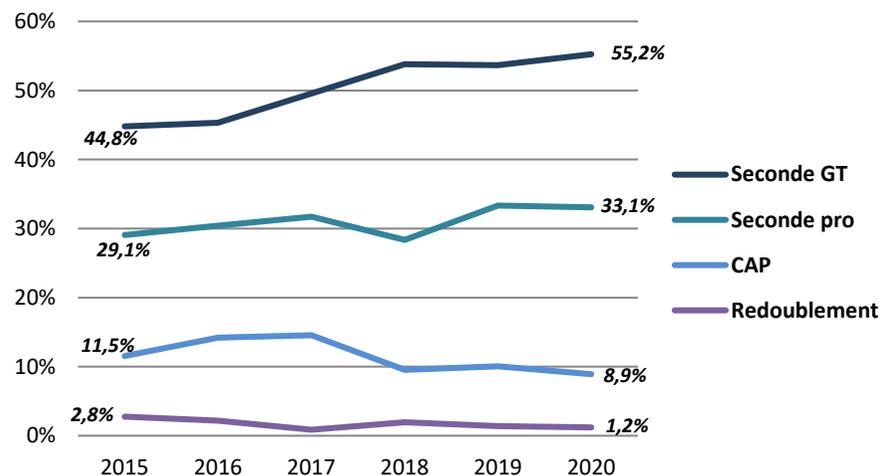


Champ: secteur public+ privé

Source: DEPP /APAE pour IDN

4. Le devenir des élèves à l'issue des classes de 3ème et de 2nde GT

Evolution des poursuites d'études à l'issue de la classe de 3^{ème}



Champ : secteur public
Source : indicateurs APAE 2020

Entre 2015 et 2020, le taux d'orientation en seconde générale a augmenté de 10,4 points et celui en seconde professionnelle de 4 points.

En 2020, le taux d'orientation en seconde générale demeure de 11,1 points en-deçà du taux académique et de 12,1 points en-deçà du taux national.

Le taux d'orientation en seconde professionnelle est quant à lui supérieur de 8 points au taux académique et de 14,2 points au taux national.

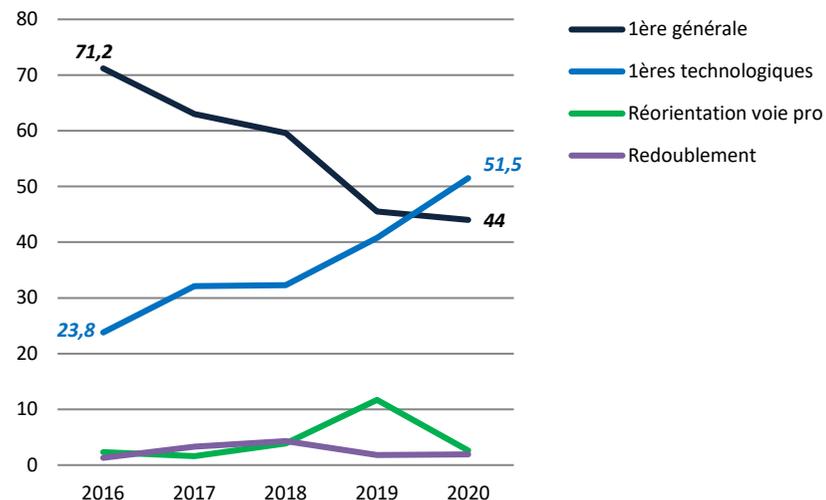
Le taux d'orientation en CAP a légèrement baissé ces six dernières années. Il s'établit à 8,9% en 2020 soit 3,8 points au-dessus du taux académique et 5,5 points au-dessus du taux national.

Taux de passage post-3ème en 2020

	Saint-Martin	académie	France+DROM	DROM
Seconde GT	55,2	66,3	67,3	61,6
Seconde pro	33,1	25,1	18,9	23,1
CAP	8,9	5,1	3,4	9
Redoublement	1,2	0,6	1,9	1,5

Champ : secteur public
Source : indicateurs APAE 2020

Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT, en %



En 2020, pour la première fois à Saint-Martin, le taux de passage en 1^{ère} technologique supplante celui en 1^{ère} générale avec un taux supérieur de 7,5 points.

Ceci s'explique par le développement des bacs technologiques avec l'ouverture de la filière STI2D à la rentrée 2017 et celle de la filière ST2S à la rentrée 2019. Ainsi, le LEGT propose aujourd'hui pour les élèves du territoire trois filières technologiques (STMG, STI2D et ST2S) sur les huit existantes.

Au niveau académique, le taux d'admission en 1^{ère} générale en 2020 s'élève à 67,5% (44% pour Saint-Martin) et celui en 1^{ère} technologique filières STMG, STI2D et ST2S à 24,5% (51,5% pour Saint-Martin).

Taux de passage post-2^{nde} GT en 2020

	Saint-Martin	Académie	France+DROM	DROM
1ère générale	44	67,5	67,7	60
1ères technologiques filières STMG, STI2D et ST2S	51,5	24,5	21,7	27,7
Réorientation voie pro	2,6	2,5	2,6	3,3
Redoublement	1,9	1,1	2,8	2,2

Champ : secteur public

Source : indicateurs APAE 2020

5. La scolarisation des élèves en situation de handicap

Effectifs et scolarisation : 205 élèves

	Îles du Nord		Saint-Martin		Saint-Barthélemy		France+DROM
1er degré	121		105		16		
Classe ordinaire	66	54,5%	50	47,6%	16	100%	73,00%
ULIS	55	45,5%	55	52,4%	0	0%	27,00%
2nd degré collège	84		65		19		
Classe ordinaire	20	23,8%	13	20,0%	7	36,8%	71,00%
dont SEGPA collège	6		6		0		
ULIS	64	76,2%	52	80,0%	12	63,2%	29,00%
TOTAL	205		170		35		

Champ: secteurs public et privé sous-contrat

Source: DEPP pour France+DROM R 2019/SENIDN pour les Îles du Nord

Les Îles du Nord comptent, à la rentrée 2020, 225 élèves en situation de handicap soit une baisse de 6% par rapport à la rentrée 2019.

Le 1^{er} degré en totalise 121 soit une augmentation de 3,4% par rapport à la rentrée 2019. Sur ces 121 élèves, 54,5% sont scolarisés en classe ordinaire contre près des trois-quarts au niveau national.

Dans le 2nd degré, on compte 84 élèves en situation de handicap soit une baisse de 16,8% par rapport à la rentrée 2019. Parmi ces derniers, moins d'un quart sont scolarisés en classe ordinaire contre 71% au niveau national.

Saint-Martin compte à la rentrée 2020 dans le 1^{er} degré 105 élèves en situation de handicap dont près de la moitié scolarisée en classe ordinaire. Dans le 2nd degré, on compte 65 collégiens en situation de handicap. Le taux de scolarisation en ULIS s'élève à 80%.

Saint-Barthélemy ne possède pas d'ULIS 1^{er} degré. Aussi, les 16 élèves en situation de handicap sont scolarisés en classe ordinaire. Dans le 2nd degré, parmi les 19 élèves en situation de handicap, près de 37% sont scolarisés en classe ordinaire.

Part des effectifs en ULIS école par rapport aux effectifs de niveau élémentaire

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Îles du Nord	2,2	2	2,3	2,1
Saint-Barthélemy	0	0	0	0
Saint-Martin	2,5	2,2	2,6	2,5
Académie	1,7	1,7	1,6	nc
DROM	1,5	1,5	1,5	nc
France +DROM	1,2	1,2	1,2	nc

Source : DEPP-RERS 2020 pour France et DROM/SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Dans **les Îles du Nord**, la part des effectifs ULIS par rapport aux effectifs de l'élémentaire est 1,3 fois plus élevée qu'au niveau académique est 1,8 fois plus élevée qu'au niveau national.

Part des effectifs en ULIS par rapport aux effectifs scolarisés en collège

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Îles du Nord	2,9	2,9	3,4	2,8
Saint-Martin	2,9	2,9	3,5	2,7
Saint-Barthélemy	3	2,8	3,3	3,6
académie	2,1	2,2	2,2	nc
DROM	1,6	1,7	1,7	nc
France +DROM	1,1	1,1	1,2	nc

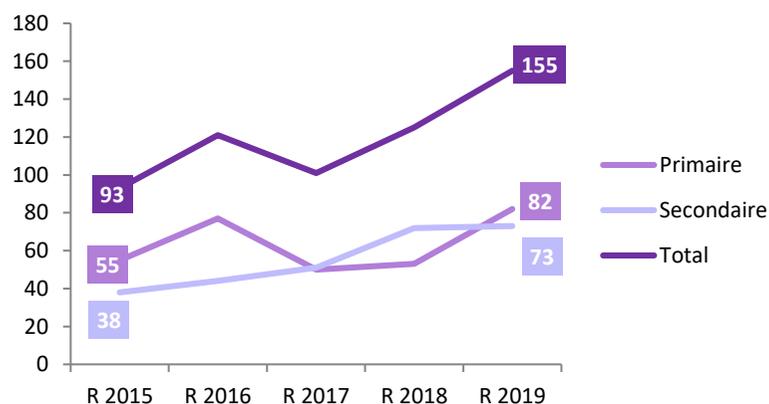
Source : DEPP-RERS 2020 pour France et DROM/SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Dans **les Îles du Nord**, la part des effectifs ULIS par rapport aux effectifs de scolarisés en collège est plus élevée qu'aux niveaux académique (+0,6 point) et national (+1,6 points).

6. Les élèves allophones nouvellement arrivés - EANA

EANA inscrits en UPE2A depuis la rentrée 2015

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Primaire	55	77	50	53	82
Secondaire	38	44	51	72	73
Total	93	121	101	125	155



Source : SENIDN

S'agissant des élèves allophones nouvellement arrivés, un centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, CASNAV, a été créé à Saint-Martin, afin d'organiser, sur le terrain, au plus proche des équipes, la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés – EANA - en France (« Tout élève entré sur le territoire national depuis moins de douze mois »).

L'antenne du CASNAV des Iles du nord a connu en 5 ans une hausse de plus de 66% des élèves enregistrés passant de 93 en 2015-2016 à 155 en 2019-2020.

8 unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UP2A) sont déployées sur l'ensemble du territoire des Iles du Nord : 5 en EPLE, 3 en écoles.

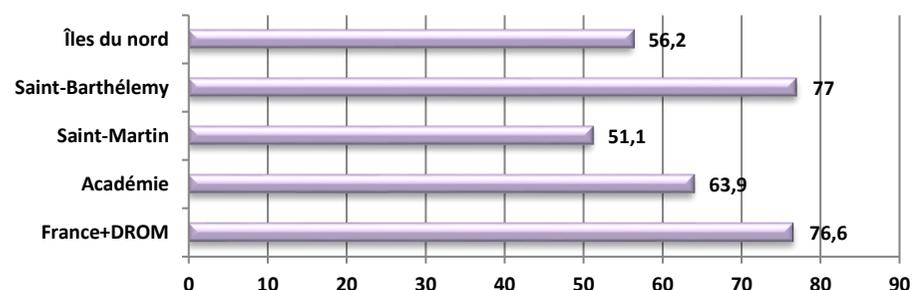
Neuf enseignants assurent les prises en charge quotidiennes de ces élèves à besoin éducatif particulier.

V. La performance des élèves

1. Les évaluations nationales CP - septembre 2020

FRANCAIS

Taux moyen de maîtrise satisfaisante-Français CP



Dans la circonscription des **Îles du Nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 56,2% soit 7,7 points en deçà du taux moyen académique et 20,4 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 51,1%.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux atteint 77% soit légèrement supérieur au taux moyen national.

Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français CP

Compétences évaluées	France +DROM	France REP+	Académie	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Îles du Nord
Comprendre des mots lus par l'enseignant	69,1%	39,2%	50,9%	29,0%	68,6%	36,7%
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	82,8%	61,9%	70,2%	46,2%	82,4%	53,2%
Comprendre un texte lu par l'enseignant	84,9%	66,8%	73,8%	48,3%	81,4%	54,8%
Manipuler des syllabes	79,3%	60,7%	66,3%	55,0%	76,5%	59,1%
Manipuler des phonèmes	80,9%	65,3%	67,5%	59,4%	79,4%	63,3%
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	77,6%	63,5%	64,5%	58,0%	90,2%	64,3%
Reconnaître des lettres parmi des lettres	57,5%	41,2%	50,2%	47,6%	60,8%	50,2%
Comparer des suites de lettres	80,9%	67,6%	67,5%	65,6%	76,5%	67,7%
Taux moyens	76,6%	58,3%	63,9%	51,1%	77,0%	56,2%

Source: MENJ/DEPP-SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

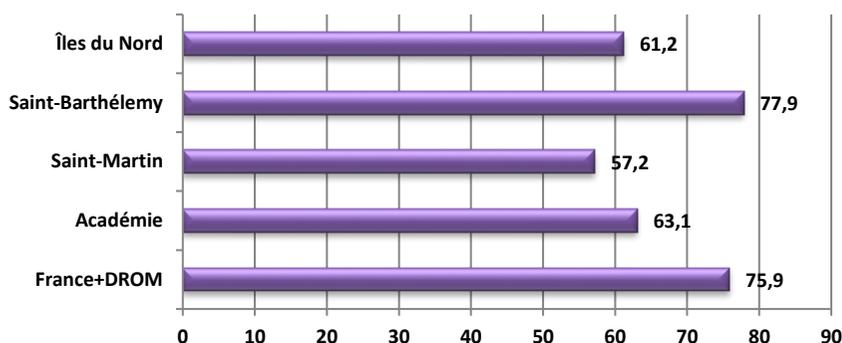
Champ: secteurs public+ privé sous contrat

Entre **Saint-Martin** et l'académie de Guadeloupe, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante les plus importants concernent les compétences liées à la compréhension de mots, de phrases et de textes.

Concernant **Saint-Barthélemy**, les taux de réussite sont largement supérieurs à ceux constatés au niveau académique pour l'ensemble des compétences évaluées.

MATHEMATIQUES

Taux moyen de maîtrise satisfaisante - Mathématiques CP



Dans la circonscription des **Îles du Nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 61,2% soit 1,9 points en deçà du taux moyen académique et 14,7 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 57,2%.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux moyen est de 77,9% soit 14,8 points au-dessus du taux académique et 2 points au-dessus du taux national.

Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques CP

Compétences évaluées	France +DROM	France REP+	Académie	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Îles du Nord
Ecrire des nombres entiers	87,0%	76,6%	77,4%	70,5%	95,1%	75,3%
Lire des nombres entiers	91,0%	82,9%	83,1%	75,0%	92,2%	78,3%
Résoudre des problèmes	64,4%	41,5%	41,8%	31,8%	63,7%	38,0%
Quantifier des collections	84,4%	74,6%	74,8%	68,2%	84,3%	71,3%
Comparer des nombres	75,8%	61,1%	60,4%	57,3%	79,4%	61,6%
Associer un nombre à une position	46,8%	29,1%	31,4%	27,6%	46,1%	31,2%
Reproduire un assemblage	82,2%	70,8%	72,7%	70,0%	84,3%	72,8%
Taux moyens	75,9%	62,4%	63,1%	57,2%	77,9%	61,2%

Source: MENJ/DEPP-SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Champ: secteurs public+ privé sous contrat

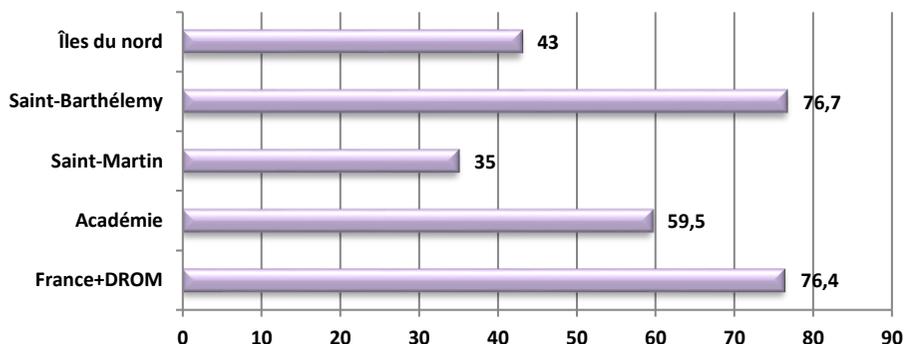
Entre **Saint-Martin** et l'académie, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante les plus importants concernent les compétences liées à la lecture des nombres entiers et à la résolution de problèmes. Ces écarts sont respectivement de 12,6 points et 10 points.

A **Saint-Barthélemy**, les taux de réussite sont largement supérieurs à ceux constatés au niveau académique pour l'ensemble des compétences évaluées.

2. Les évaluations nationales CE1 - septembre 2020

FRANCAIS

Taux moyen de maîtrise satisfaisante-Français CE1



Dans la circonscription des **Îles du Nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 43% soit 16,5 points en deçà du taux moyen académique et 33,4 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 35%.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux moyen est équivalent au taux moyen constaté au niveau national.

Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français CE1

Compétences évaluées	France +DROM	France REP+	Académie	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Îles du nord
Comprendre des mots lus par l'enseignant	75,8	45,5	54,5	24,8	75	34,4
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	82,8	60,8	68,8	40,1	90,7	49,8
Ecrire des syllabes simples et complexes	82,4	68	64,6	48,9	86,1	56
Ecrire des mots	72,6	57,5	61,6	45	78,7	51,4
Comprendre des phrases lues seul	80,4	62,2	63	38,4	72,2	44,9
Comprendre un texte lu seul	81,9	62,3	64,7	31,8	83,3	41,7
Lire à voix haute des mots	68,3	50,4	50,5	27,4	68,5	35,3
Lire à voix haute un texte	66,6	47,9	48,3	23,7	59,3	30,5
Taux moyens	76,4	56,8	59,5	35,0	76,7	43,0

Source: MENJ/DEPP-SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

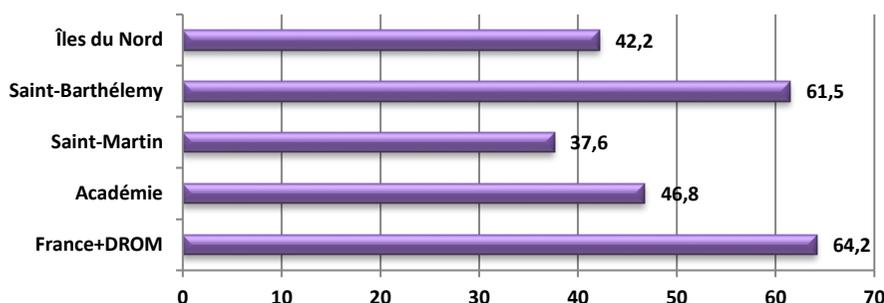
Champ: secteurs public+ privé sous contrat

Pour **Saint-Martin**, les écarts les plus importants avec l'académie concernant, comme en début de CP, les compétences relatives à la compréhension. Ces écarts oscillent entre 24 et 33 points.

Concernant **Saint-Barthélemy**, les taux de réussite sont largement supérieurs à ceux constatés au niveau académique pour l'ensemble des compétences évaluées.

MATHEMATIQUES

Taux moyen de maîtrise satisfaisante - Mathématiques CE1



Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques CE1

Compétences évaluées	France +DROM	France REP+	Académie	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Îles du nord
Reproduire un assemblage	82,7	72,8	75,9	69,5	88	73
Associer un nombre entier à une position	55,5	36,7	40	32,5	56,5	37,1
Additionner	57	39	35,2	24,1	55,6	30,1
Soustraire	55,1	40,2	35	26,1	49,1	30,5
Calculer mentalement	75,9	62,6	59,6	54,2	68,5	56,9
Ecrire des nombres entiers	71,8	43,5	51,7	36,6	71,3	43,3
Lire des nombres entiers	74,7	58,4	55,6	39,3	79,6	47
Représenter des nombres entiers	58,4	42,9	43,8	39,7	32,4	38,3
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	46,4	25,2	24,8	16,7	52,8	23,6
Taux moyens	64,2	46,8	46,8	37,6	61,5	42,2

Source: MENJ/DEPP-SENIDN pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Champ: secteurs public+ privé sous contrat

Dans la circonscription des **Îles du Nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 42,2% soit 4,6 points en deçà du taux moyen académique et 22 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 37,6%.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux moyen est de 61,5% soit 14,7 points au-dessus du taux académique mais 2,6 points en deçà du taux national.

Pour **Saint-Martin**, les deux compétences les plus échouées demeurent comme en 2019 l'écriture et la lecture des nombres entiers avec un déficit de respectivement – 15,1 points et -16,3 points par rapport à l'académie.

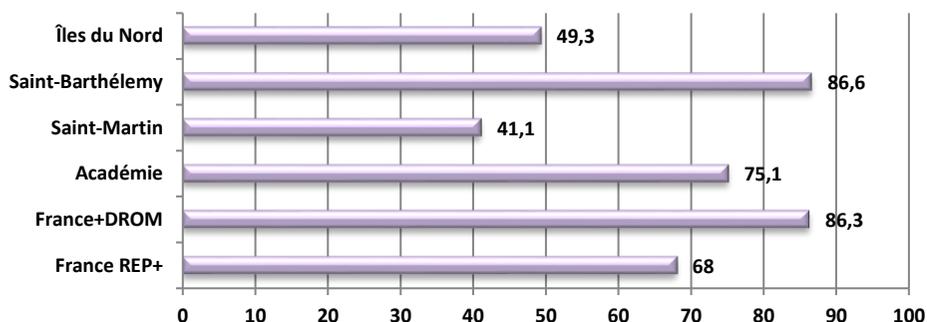
Pour **Saint-Barthélemy**, les taux de réussite sont largement supérieurs à ceux constatés au niveau académique pour la quasi totalité des compétences.

La compétence la plus échouée est de loin la représentation des nombres entiers avec un déficit de 11,4 points par rapport au taux moyen de réussite académique.

3. Les tests de positionnement 6^{ème} – septembre 2020

FRANCAIS

Taux d'élèves de 6ème présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne



Dans les collèges des **Îles du nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 49,3% soit 25,8 points en deçà du taux moyen académique et 37 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français s'élève à 41,1.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux moyen est équivalent au taux moyen national.

Saint-Martin - Maîtrise des compétences et des connaissances par domaine

	Compréhension de l'oral	Grammaire	Orthographe	Lexique
Maîtrise insuffisante	32,7%	35,6%	37,3%	10,3%
Maîtrise fragile	21,4%	26,0%	33,4%	38,6%
Maîtrise satisfaisante	45,5%	35,6%	28,3%	50,9%
Très bonne maîtrise	0,5%	2,7%	1,0%	0,2%

A **Saint-Martin**, l'orthographe est le domaine le moins maîtrisé avec un taux de réussite inférieur à 30%. Le lexique, domaine le plus réussi, affiche une maîtrise satisfaisante supérieure à 50%.

Saint-Barthélemy - Maîtrise des compétences et des connaissances par domaine

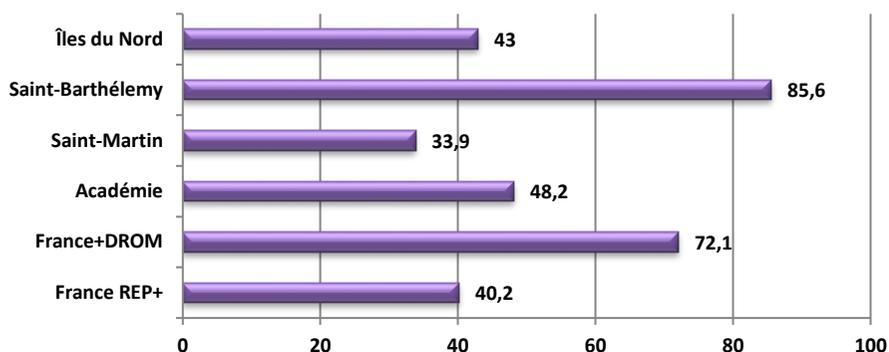
	Compréhension de l'oral	Grammaire	Orthographe	Lexique
Maîtrise insuffisante	32,7%	35,6%	37,3%	10,3%
Maîtrise fragile	21,4%	26,0%	33,4%	38,6%
Maîtrise satisfaisante	45,5%	35,6%	28,3%	50,9%
Très bonne maîtrise	0,5%	2,7%	1,0%	0,2%

A **Saint-Barthélemy**, le lexique et la compréhension de l'oral demeurent les deux domaines les mieux réussis avec des taux de réussite de 93,2%.

Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

MATHEMATIQUES

Taux d'élèves de 6ème présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne



Dans les collèges des **Îles du nord**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 43% soit 5,2 points en deçà du taux moyen académique et 29,1 points en deçà du taux national.

A **Saint-Martin**, le taux moyen d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques s'élève à 33,9%.

A **Saint-Barthélemy**, ce taux moyen est de 85,6% soit 13,5 points au-dessus du taux national.

Saint-Martin - Maîtrise des compétences et des connaissances par domaine

	Nombres et calculs	Grandeurs et mesures	Espace et géométrie
Maîtrise insuffisante	8,6%	17,7%	8,4%
Maîtrise fragile	58,1%	55,5%	50,0%
Maîtrise satisfaisante	33,0%	25,8%	41,1%
Très bonne maîtrise	0,2%	1,0%	0,5%

A **Saint-Martin**, *Espace et géométrie* constitue le domaine le plus réussi avec un taux de maîtrise satisfaisante ou très satisfaisante de 41,6%. *Grandeurs et mesures*, domaine le plus échoué, affiche un taux de réussite de 26,8%

Saint-Barthélemy - Maîtrise des compétences et des connaissances par domaine

	Nombres et calculs	Grandeurs et mesures	Espace et géométrie
Maîtrise insuffisante	0,0%	2,3%	1,1%
Maîtrise fragile	15,9%	15,9%	7,9%
Maîtrise satisfaisante	71,5%	64,8%	79,6%
Très bonne maîtrise	12,6%	17,0%	11,4%

A **Saint-Barthélemy**, les taux de maîtrise satisfaisante ou très bonne varient entre 81,8% pour *Grandeurs et mesures* à 91% pour *Espace et géométrie*.

Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

4. L'évolution des écarts de réussite aux évaluations nationales du CP à la sixième

Saint-Martin

FRANÇAIS : Maîtrise satisfaisante ou très bonne

Maîtrise satisfaisante ou très bonne (pour le 1^{er} degré, résultats > seuil 2)

	CP académie	CP Saint- Martin	Ecart moyens de réussite CP	CE1 académie	CE1 Saint- Martin	Ecart moyens de réussite CE1	6 ^{ème} académie	6 ^{ème} Saint- Martin	Ecart moyens de réussite 6^{ème}
2019	66,3	47,6	-18,7	65,9	44,5	-21,4	72,1	51,2	-20,9
2020	63,9	51,1	-12,8	59,5	35	-24,5	75,1	41,1	-34
<i>variation N+ 1</i>	-2,4	3,5	5,9	-6,4	-9,5	-3,1	3	-10,1	-13,1

Source: SENIDN

En 2019, on constate un écart moyen de réussite du début de CP au début de 6^{ème} relativement stable autour de moins 20 points. Cet écart demeure à 20 points si l'on considère la note écrite (en base 100) obtenue en français au DNB.

Ce constat ne vaut plus pour 2020 où l'écart augmente de plus de 20 points entre le CP et la 6^{ème}.

Contrairement à ce que l'on constate aux niveaux académique et national, la cohorte CP 2020 de Saint-Martin obtient des résultats supérieurs à ceux de 2019. L'écart moyen de réussite avec l'académie se réduit de 5,9 points pour s'établir à -12,8 points.

Concernant les CE1, on note une baisse du taux de réussite de près de 10 points, l'écart moyen avec l'académie augmentant lui de 3,1 points.

On note cette même baisse du taux de réussite en 6^{ème} avec pour conséquence un écart moyen avec l'académie qui augmente de plus de 13 points.

Saint-Martin

FRANÇAIS : Maîtrise insuffisante

Maîtrise insuffisante (pour le 1^{er} degré, résultats < seuil 1)

	CP académie	CP Saint- Martin	Ecart moyens CP	CE1 académie	CE1 Saint- Martin	Ecart moyens CE1	6ème académie	6ème Saint- Martin	Ecart moyens 6ème
2019	12,4	25	12,6	14,4	32,2	17,8	4,5	25,6	21,1
2020	14,5	25,8	11,3	19,7	38,5	18,8	2,9	29	26,1
variation N+ 1	2,1	0,8	-1,3	5,3	6,3	1	-1,6	3,4	5

Source: SENIDN

A Saint-Martin, au niveau du CP, le taux de maîtrise insuffisante se stabilise entre 2019 et 2020 avec moins de 1% de variation alors qu'il augmente de plus de 2 points au niveau académique. Ceci a pour effet un resserrement de l'écart moyen qui s'établit à 11,3 points en 2020.

Au niveau du CE1, entre 2019 et 2020, le taux de maîtrise insuffisante augmente à Saint-Martin comme au niveau académique de respectivement 6,3 points et 5,3 points. L'écart moyen augmente de 1 point pour s'établir à 18,8 points en 2020.

En ce qui concerne le niveau 6^{ème}, le taux de maîtrise insuffisante augmente de 3,4 points à Saint-Martin alors qu'il baisse de 1,6 points au niveau académique. L'écart moyen augmente ainsi de 5 points pour s'établir à 26,1 points en 2020.

Saint-Barthélemy

FRANÇAIS : Maîtrise satisfaisante ou très bonne

Maîtrise satisfaisante ou très bonne (pour le 1^{er} degré, résultats > seuil 2)

	CP académie	CP Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite CP	CE1 académie	CE1 Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite CE1	6ème académie	6ème Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite 6ème
2019	66,3	67,4	1,1	65,9	74,6	8,7	72,1	84,9	12,8
2020	63,9	77	13,1	59,5	76,7	17,2	75,1	86,6	11,5
variation N+ 1	-2,4	9,6	12	-6,4	2,1	8,5	3	1,7	-1,3

Source: SENIDN

Remarque : Pour la session 2019, les résultats ne concernaient que l'école publique et l'école privée sous-contrat Sainte Marie. En 2020, ils concernaient les trois écoles du 1^{er} degré (école publique, Sainte Marie et Saint Joseph).

En 2020, les taux de réussite ont augmenté pour les trois niveaux de classe considérés. L'écart moyen de réussite avec l'académie augmente fortement en CP et en CE1 et se stabilise au niveau 6^{ème}.

Saint-Barthélemy

FRANÇAIS : Maîtrise insuffisante

Maîtrise insuffisante (pour le 1^{er} degré, résultats < seuil 1)

	CP académie	CP Saint- Barthélemy	Ecart moyens CP	CE1 académie	CE1 Saint- Barthélemy	Ecart moyens CE1	6 ^{ème} académie	6 ^{ème} Saint- Barthélemy	Ecart moyens 6^{ème}
2019	12,4	10,8	-1,6	14,4	9,1	-5,3	4,5	6	1,5
2020	14,5	5,3	-9,2	19,7	5,6	-14,1	2,9	4	1,1
variation N+ 1	2,1	-5,5	-7,6	5,3	-3,5	-8,8	-1,6	-2	-0,4

Source: SENIDN

Remarque : Pour la session 2019, les résultats ne concernaient que l'école publique et l'école privée sous-contrat Sainte Marie. En 2020, ils concernaient les trois écoles du 1^{er} degré (école publique, Sainte Marie et Saint Joseph).

En 2020, on constate une baisse des taux de maîtrise insuffisante pour les trois niveaux de classe évalués.

En CP, ce taux baisse de moitié pour s'établir à 5,3% soit quasiment 10 points de moins que le taux moyen académique.

En CE1, ce taux baisse de 3,5 points quand parallèlement il augmente de 5,3 points au niveau académique d'où un écart moyen qui augmente largement pour s'établir à -14,1 points.

En 6^{ème}, le taux de maîtrise insuffisante baisse dans les mêmes proportions à Saint-Barthélemy et au niveau académique d'où un écart moyen qui se stabilise.

Saint-Martin

MATHEMATIQUES : Maîtrise satisfaisante ou très bonne

Maîtrise satisfaisante ou très bonne (pour le 1^{er} degré, résultats > seuil 2)

	CP académie	CP Saint- Martin	Ecart moyens de réussite CP	CE1 académie	CE1 Saint- Martin	Ecart moyens de réussite CE1	6ème académie	6ème Saint- Martin	Ecart moyens de réussite 6ème
2019	64,2	57,5	-6,7	48,5	37,6	-10,9	51,9	25,4	-26,5
2020	63,1	57,2	-5,9	46,8	37,6	-9,2	48,2	33,9	-14,3
<i>variation N+ 1</i>	-1,1	-0,3	0,8	-1,7	0	1,7	-3,7	8,5	12,2

Source: SENIDN

En mathématiques, pour les CP et les CE1, on observe, au niveau académique comme au niveau local, une certaine stabilité des taux de réussite d'une année sur l'autre. Cela entraîne une stabilité des écarts moyens de réussite qui s'établissent autour de – 6 points au niveau CP et autour de – 10 points au niveau CE1.

En 6^{ème}, on note une progression du taux de réussite de + 8,5 points ce qui a pour conséquence une réduction de l'écart moyen de réussite qui s'établit à – 14,3 points.

Saint-Martin

MATHEMATIQUES : Maîtrise insuffisante

Maîtrise insuffisante (pour le 1^{er} degré, résultats < seuil 1)

	CP académie	CP Saint- Martin	Ecart moyens CP	CE1 académie	CE1 Saint- Martin	Ecart moyens CE1	6ème académie	6ème Saint- Martin	Ecart moyens 6ème
2019	16,8	23,3	6,5	24,7	37,7	13	5,9	32,4	26,5
2020	17,6	23,5	5,9	28,1	37,4	9,3	7,5	11,6	4,1
variation N+ 1	0,8	0,2	-0,6	3,4	-0,3	-3,7	1,6	-20,8	-22,4

Source: SENIDN

Au niveau du CP, entre 2019 et 2020, le taux de maîtrise insuffisante se stabilise à Saint-Martin comme au niveau académique. L'écart moyen perd 0,6 point pour s'établir à 5,9 points.

Au CE1, le taux de maîtrise insuffisante reste stable à Saint-Martin alors qu'il augmente de plus de 3 points au niveau académique. Cela a pour conséquence un resserrement de l'écart moyen qui s'établit à 9,3 points en 2020.

Au niveau 6^{ème}, le taux de maîtrise insuffisante baisse de façon très importante à Saint-Martin alors qu'il augmente légèrement au niveau académique. Ainsi, l'écart moyen baisse de plus de 22 points pour s'établir à 4,1 points.

Saint-Barthélemy

MATHEMATIQUES : Maîtrise satisfaisante ou très bonne

Maîtrise satisfaisante ou très bonne (pour le 1^{er} degré, résultats > seuil 2)

	CP académie	CP Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite CP	CE1 académie	CE1 Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite CE1	6ème académie	6ème Saint- Barthélemy	Ecart moyens de réussite 6ème
2019	64,2	69,6	5,4	48,5	54,4	5,9	51,9	55,8	3,9
2020	63,1	77,9	14,8	46,8	61,5	14,7	48,2	85,6	37,4
variation N+ 1	-1,1	8,3	9,4	-1,7	7,1	8,8	-3,7	29,8	33,5

Source: SENIDN

Remarque : Pour la session 2019, les résultats ne concernaient que l'école publique et l'école privée sous-contrat Sainte Marie. En 2020, ils concernaient les trois écoles du 1^{er} degré (école publique, Sainte Marie et Saint Joseph).

En 2020, les taux de réussite augmentent nettement aux niveaux CP et CE1 et de façon encore plus importante en 6^{ème}. Cela a pour conséquence un accroissement des écarts moyens de réussite avec l'académie notamment au niveau 6^{ème}.

Saint-Barthélemy

MATHEMATIQUES : Maîtrise insuffisante

Maîtrise insuffisante (pour le 1^{er} degré, résultats < seuil 1)

	CP académie	CP Saint- Barthélemy	Ecart moyens CP	CE1 académie	CE1 Saint- Barthélemy	Ecart moyens CE1	6ème académie	6ème Saint- Barthélemy	Ecart moyens 6ème
2019	16,8	13	-3,8	24,7	19,1	-5,6	5,9	24	18,1
2020	17,6	7,3	-10,3	28,1	13,1	-15	7,5	1,1	-6,4
variation N+ 1	0,8	-5,7	-6,5	3,4	-6	-9,4	1,6	-22,9	-24,5

Source: SENIDN

Remarque : Pour la session 2019, les résultats ne concernaient que l'école publique et l'école privée sous-contrat Sainte Marie. En 2020, ils concernaient les trois écoles du 1^{er} degré (école publique, Sainte Marie et Saint Joseph).

En 2020, on constate une baisse des taux de maîtrise insuffisante pour les trois niveaux de classe évalués.

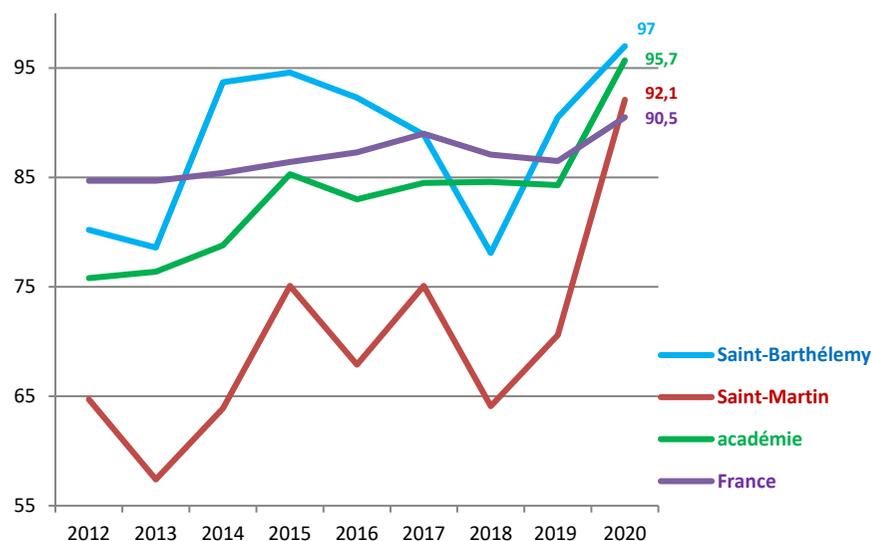
En CP, ce taux baisse de 5,7 points pour s'établir à 7,3% soit plus de 10 points en deçà du taux moyen académique.

En CE1, ce taux baisse de 6 points quand parallèlement il augmente de 3,4 points au niveau académique d'où un écart moyen qui augmente largement pour s'établir à -15 points.

En 6^{ème}, le taux de maîtrise insuffisante baisse très largement de près de 23 points. En 2020, seuls 1,1% des élèves possèdent une maîtrise insuffisante.

5. Les résultats au DNB

Evolution des résultats au DNB de 2012 à 2019



À **Saint-Martin**, pour la session 2020, le taux de réussite des collégiens se situe à 3,6 points en deçà de celui de l'académie et à 1,6 points au-dessus de celui du national.

Sur ces 9 dernières années, ces taux de réussite se situent en moyenne à 13,1 points en deçà de ceux de l'académie et à 16,7 points en deçà de ceux du national.

À **Saint-Barthélemy**, pour la session 2020, le taux de réussite se situe à 1,3 points au-dessus de celui de l'académie et à 6,5 points au-dessus de celui du national.

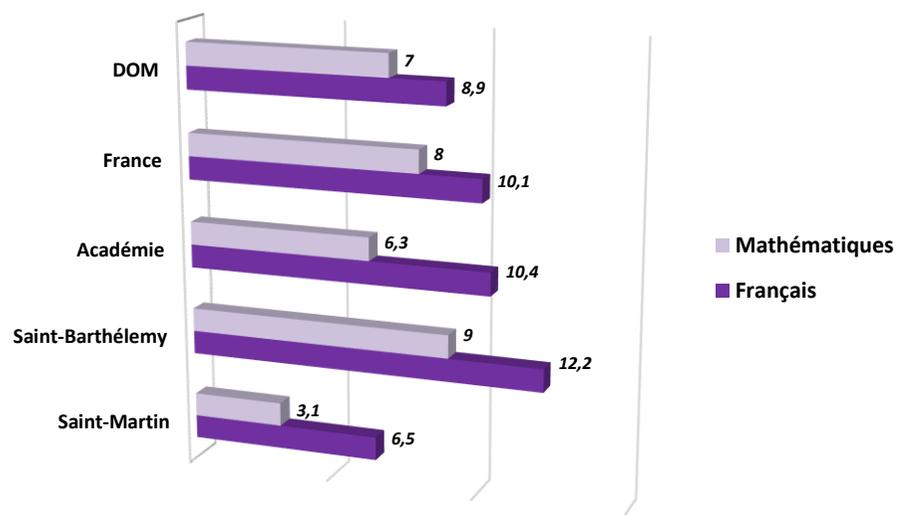
Sur ces 9 dernières années, ces taux de réussite se situent en moyenne à 5,1 points au-dessus de ceux de l'académie et à 1,4 points au-dessus de ceux du national.

Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

*Résultats provisoires pour la session 2020

Sessions	Taux de réussite à Saint-Barthélemy	Taux de réussite à Saint-Martin	Taux de réussite académique	Taux de réussite national
2012	80,2	64,7	75,8	84,7
2013	78,6	57,4	76,4	84,7
2014	93,7	63,9	78,8	85,4
2015	94,6	75,1	85,3	86,4
2016	92,3	67,9	83	87,3
2017	88,9	75,1	84,5	89
2018	78,1	64,1	84,6	87,1
2019	90,5	70,6	84,3	86,5
2020*	97	92,1	95,7	90,5

Notes à l'écrit/20 au DNB-session 2019



Pour **Saint-Martin**, en **français**, l'écart avec l'académie est semblable à celui constaté depuis les évaluations de début de CP, soit environ 20 points inférieurs (base 100).

En mathématiques, cet écart se réduit de 10 points passant de 26,5 en début de sixième à 16 points (base 100) à l'issue du collège.

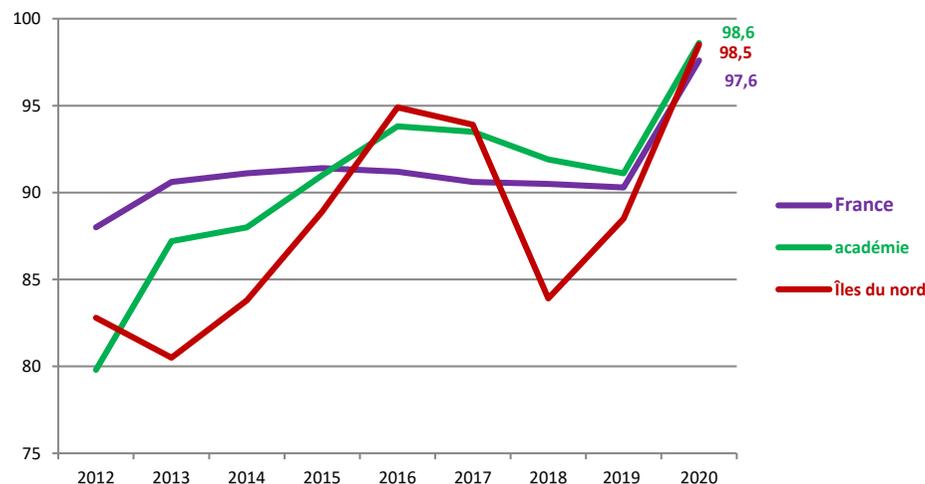
A **Saint-Barthélemy**, les résultats en français et en mathématiques sont supérieurs à ceux de l'académie.

Source : indicateurs APAE 2020

6. Les résultats au baccalauréat

Baccalauréat général et technologique

Evolution des résultats au baccalauréat général et technologique de 2012 à 2020



Dans les **Îles du Nord**, pour la session 2020, le taux de réussite des lycéens se situe à 0,1 point en deçà de celui de l'académie et à 0,9 point au-dessus de celui du national.

Sur ces 9 dernières années, les taux de réussite au bac général et technologique se situent en moyenne à 2,1 points en deçà de ceux de l'académie et à 2,8 points en deçà de ceux du national.

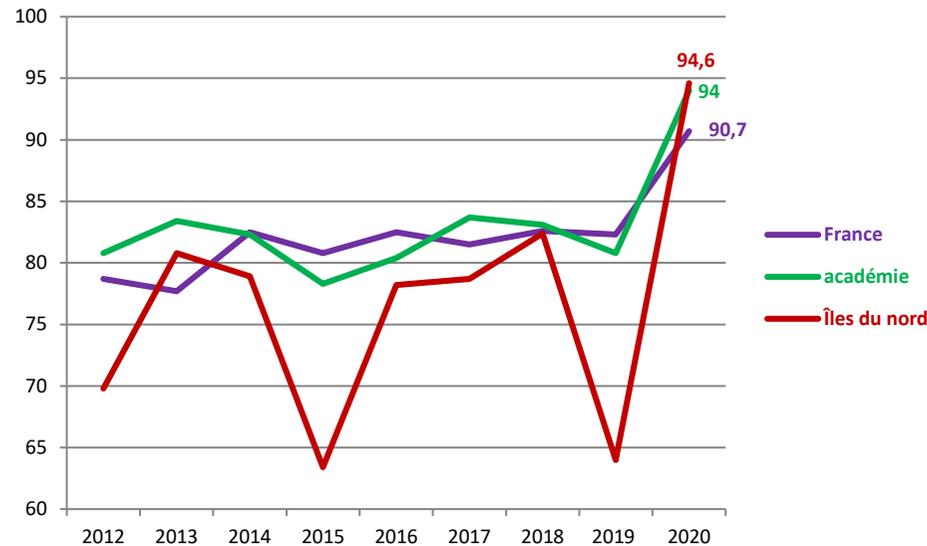
Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

*Résultats provisoires pour la session 2020

Sessions	Taux de réussite national	Taux de réussite académique	Taux de réussite îles du Nord
2012	88	79,8	82,8
2013	90,6	87,2	80,5
2014	91,1	88	83,8
2015	91,4	91	88,9
2016	91,2	93,8	94,9
2017	90,6	93,5	93,9
2018	90,5	91,9	83,9
2019	90,3	91,1	88,5
2020*	97,6	98,6	98,5

Baccalauréat professionnel

Evolution des résultats au baccalauréat professionnel de 2012 à 2020



Dans les **Îles du Nord**, pour la session 2020, le taux de réussite des lycéens se situe à 0,6 point au-dessus de celui de l'académie et à 3,9 points au-dessus de celui du national.

Sur ces 9 dernières années, les taux de réussite au bac professionnel se situent en moyenne à 6,2 points en deçà de ceux de l'académie et à 5,4 points en deçà de ceux du national.

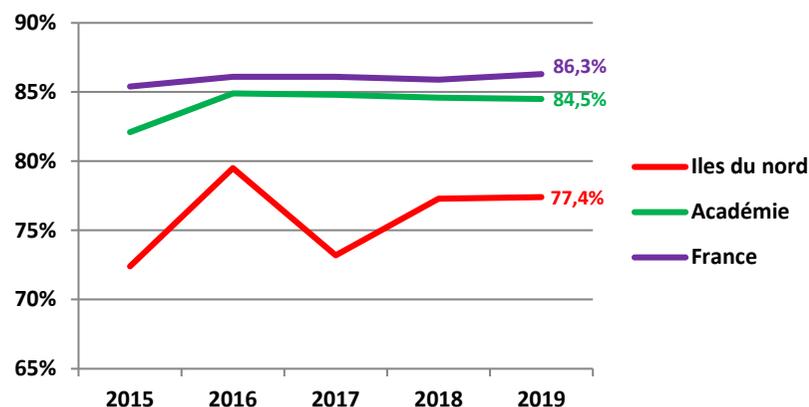
Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

*Résultats provisoires pour la session 2020

Sessions	Taux de réussite national	Taux de réussite académique	Taux de réussite îles du Nord
2012	78,7	80,8	69,8
2013	77,7	83,4	80,8
2014	82,5	82,3	78,9
2015	80,8	78,3	63,4
2016	82,5	80,4	78,2
2017	81,5	83,7	78,7
2018	82,6	83,1	82,4
2019	82,3	80,8	64
2020*	90,7	94	94,6

7. Les résultats au CAP

Taux de réussite CAP ensemble des formations de 2015 à 2019



Dans les **Îles du Nord**, pour la session 2020, le taux de réussite se situe à 7,1 points en deçà de celui de l'académie et à 8,9 points en deçà de celui du national.

Sur ces 5 dernières années, les taux de réussite au CAP se situent en moyenne à 8,2 points en deçà de ceux de l'académie et à 10 points en deçà de ceux du national.

Sources: DEPP/SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe
*Résultats provisoires pour la session 2020

Sessions	Taux de réussite national	Taux de réussite académique	Taux de réussite Îles du Nord
2015	85,4	82,1	72,4
2016	86,1	84,9	79,5
2017	86,1	84,8	73,2
2018	85,9	84,6	77,3
2019	86,3	84,5	77,4

VI. Les personnels

1. Les effectifs

En 2020/2021, l'éducation nationale emploie **824 personnes** à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.

319 dans le 1er degré						
	Enseignants/ Directeurs	PsyEN				
Saint-Martin	269	4				
Saint-Barthélemy	45	1				
Iles du nord	314	5				

484 dans le 2nd degré						
	Enseignants	Direction	Vie scolaire	ATSS	PsyEN	Autres
Saint-Martin	335	11	63	29	3	7
Saint-Barthélemy	26	2	5	3	0	0
Iles du nord	361	13	68	32	3	7

21 au Service de l'éducation nationale			
	Enseignants	ATSS	Personnels d'encadrement
Iles du nord	14	5	2

Source: indicateurs APAE 1D et 2D au 14-04-2021

2. La part des personnels titulaires et non titulaires

Enseignants du 1er degré du secteur public des Îles du Nord par fonction (en ETP) 2020-2021

	Nombre total d'enseignants (en ETP)	Nombre d'enseignants non titulaires (en ETP)	Proportion de non titulaires
Adj. préélémentaire	71,5	3,75	5,2%
Adj. élémentaire	162	17	10,5%
TR	29	7	24,1%
BFC	12	12	100,0%
Maîtres spécialisés RASED/UPE2A	12	1	8,3%
Total	286,5	40,75	14,2%

Champ: 1D public au 12-01-2021

Source: requête BO académique au 12-01-21

Proportion des enseignants du second degré public par corps 2020-2021

	Agrégés et prof. de chaire sup.	Certifiés et PEPS	PLP	Professeurs des écoles et instituteurs	PEGC, adjoints et chargés enseignement	Non-titulaires
Saint-Martin	2,1%	49,9%	21,4%	4,1%	0,0%	22,6%
Saint-Barthélemy	3,6%	57,1%	0,0%	3,6%	0,0%	35,7%
Iles du Nord	2,2%	50,4%	19,8%	4,1%	0,0%	23,6%
Académie	6,6%	59,8%	17,6%	3,8%	0,5%	11,8%
DROM	6,5%	54,8%	18,7%	3,1%	0,4%	16,5%
France	14,1%	62,1%	14,4%	2,2%	0,2%	7,0%

Champ: agents ayant une mission d'enseignement dans le 2nd degré

Source: SAPCG rectorat Guadeloupe au 12-01-21 pour IDN/ DEPP RERS 21 pour France et DROM

Dans les **Îles du Nord**, à la rentrée 2020, 14,2% des enseignants du 1er degré public sont des enseignants non titulaires contre 1,1% au niveau académique et 0,9% au niveau national (chiffres DEPP rentrée 2019).

À **Saint-Martin**, ce taux s'élève à 11,7% alors qu'à Saint-Barthélemy il atteint 41,7% pour cette présente année scolaire.

Dans les **Îles du Nord**, les enseignants non titulaires représentent près de 50% des enseignants remplaçants (TR + BFC). Au niveau élémentaire, 1 adjoint sur 10 est non titulaire et au niveau préélémentaire, seul 1 adjoint sur 20 est non titulaire.

Dans les **Îles du Nord**, à la rentrée 2020, 23,6% des enseignants du 2nd degré public sont des enseignants non titulaires contre 11,8% au niveau académique et 7% au niveau national.

L'éducation musicale, l'Histoire-géographie et l'espagnol demeurent les disciplines générales concentrant le plus d'enseignants non titulaires avec respectivement 57,1%, 41,7% et 35%.

Le taux d'enseignants agrégés est trois fois plus faible qu'au niveau académique et près de sept fois plus faible qu'au niveau national.

3. L'ancienneté dans l'établissement

Ancienneté des enseignants dans l'établissement à la rentrée 2020

1 ^{er} degré					2 nd degré			
Moins de 2 ans	De 2 à 5 ans	De 5 à 8 ans	Plus de 8 ans		Moins de 2 ans	De 2 à 5 ans	De 5 à 8 ans	Plus de 8 ans
53,6	26,8	12,4	7,2	Saint-Martin	39,7	26,9	17,9	15,5
48,8	24,4	4,9	22	Saint-Barthélemy	70	20	0	10
52,6	26,3	10,8	10,3	Iles du Nord	41,4	26,5	16,9	15,2
39,8	21,8	13,5	24,9	Académie	29	19	18,3	33,6
35,6	20	11,8	32,7	France	25,2	18,2	16,5	40,1

Champ : secteurs public+privé sous contrat
Source : indicateurs APAE 1D et 2D rentrée 2020

Dans les **Îles du Nord**, près de 80% des enseignants du 1er degré ont moins de 5 ans d'ancienneté dans leur établissement. Comparativement, ce taux s'élève à 61,6% au niveau académique et à 55,6% au niveau national.

Dans le 2nd degré, ce taux s'élève pour les Îles du Nord à 67,9% contre 48% au niveau académique et 43,4% au niveau national.